



Par où commencer

Faites les premiers pas : c'est tout simple!

Le personnel de l'AFPN vous accompagnera
du début à la fin.

APPELEZ DÈS MAINTENANT!

Nous serons toujours là pour vous aider.

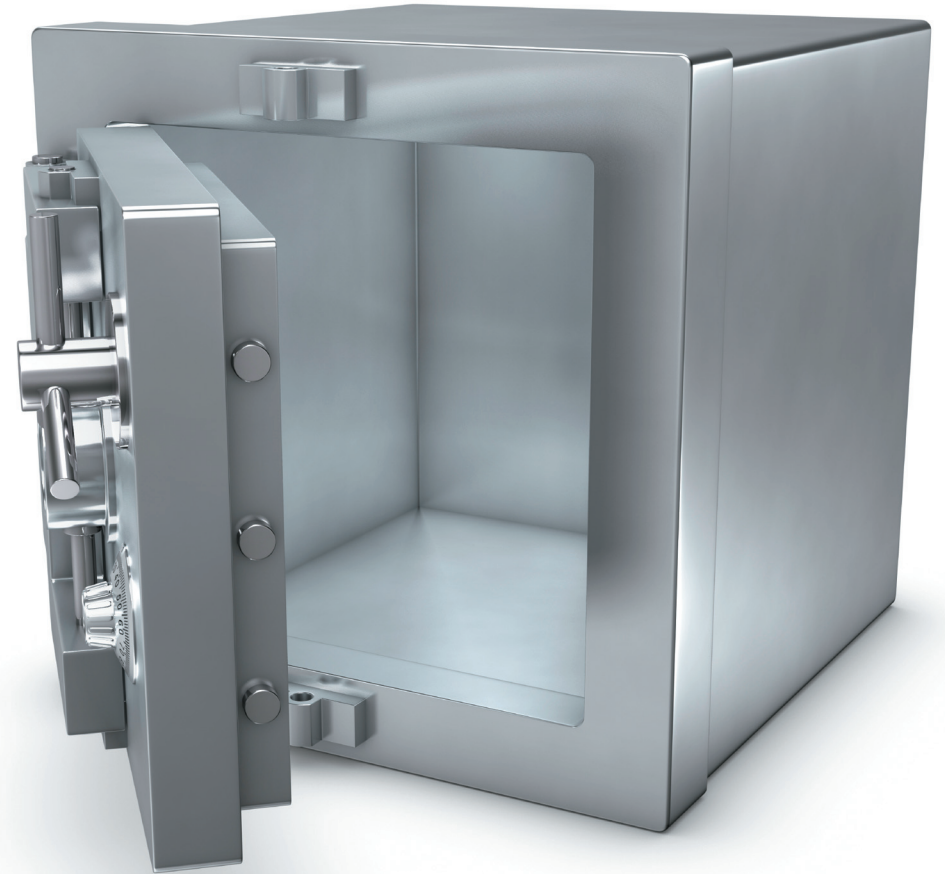
AFPN

Autorité financière des Premières Nations
202-3500 Carrington Road
Westbank (Colombie-Britannique) V4T 3C1

Téléphone : 250.768.5253
Sans frais : 866.575.3632
Télécopieur : 250.768.5258

Pour en savoir plus, visitez notre site web.

www.fnfa.ca



AFPN

Les fonds d'investissement en gestion
commune de l'AFPN

Investissez pour des lendemains prospères.

FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'AFPNI INVESTISSEZ AUJOURD'HUI ET FAITES FRUCTIFIER VOTRE ARGENT À VOTRE AVANTAGE!

OPTIONS

Le programme de placements en gestion commune de l'AFPNI fait fructifier votre argent à votre avantage. Les placements en gestion commune génèrent des taux d'intérêt attrayants, ils sont faciles à utiliser et ils sont accessibles.

Les gouvernements de Premières Nations qui investissent avec l'AFPNI peuvent être sûrs que leur argent est en sécurité, géré par des professionnels, et qu'il rapporte des intérêts!

L'AFPNI a compris que chaque communauté est différente et a des besoins d'investissement spécifiques. C'est pourquoi vous aurez le choix entre de nombreuses options d'investissement au sein des fonds de placement de l'AFPNI.

PLACEMENTS EN GESTION COMMUNE

Le Fonds du marché monétaire (Court terme)

Le Fonds du marché monétaire a pour but de fournir aux Premières Nations d'excellents instruments du marché monétaire avec des maturités de 366 jours ou moins. Le Fonds du marché monétaire est évalué tous les jours à la clôture des marchés, ce qui signifie que vous pouvez retirer votre argent à 24 heures d'avis sans pénalité.

Ce fonds constitue une excellente opportunité d'investissement à court terme pour les Premières Nations.

Fonds intermédiaire (Moyen terme)

Le fonds à moyen terme est destiné premièrement à générer des revenus d'investissement et, par la gestion professionnelle, prudente et active des actifs, à accroître modérément le capital. Le Fonds à moyen terme est évalué à la fermeture des marchés chaque mercredi et au dernier jour ouvrable de chaque mois, ce qui signifie que vous conservez l'accès à votre argent chaque semaine sans pénalité.

Les Premières Nations peuvent utiliser le Fonds à moyen terme pour leurs besoins en investissements à moyen terme. En général, on laisse l'argent pour au moins un an dans ce type de fonds afin de maximiser les profits.

Le Fonds d'obligations (Long terme)

Depuis juin 2010, L'AFPNI offre aux Premières Nations l'accès à un Fonds d'obligations. Le Fonds d'obligations est très semblable au Fonds à moyen terme, mais s'est révélé systématiquement plus performant que les autres fonds d'investissement.

Le Fonds d'obligations est évalué à la fermeture des marchés chaque mercredi et au dernier jour de chaque mois, ce qui vous donne accès à votre argent chaque semaine.

Cette option d'investissement représente une excellente solution à long terme pour les Premières Nations. Dans les Fonds d'obligations, la plupart des investisseurs laissent leur argent pour deux ans ou plus afin d'obtenir un rendement maximal.

AVANTAGES

Les placements en gestion commune de l'ANFP offrent plusieurs avantages aux Premières Nations :

- L'ANFP est gouvernée par les Premières Nations et elle leur appartient.
- Retirez votre argent **sans aucune pénalité**.
- Profitez de frais mensuels abordables.
- Investissez et retirez votre argent aisément.
- Ouvrez autant de comptes d'investissements qu'il vous faut.
- Profitez des taux avantageux de l'ensemble du fonds de placement qui s'élève à 2 \$ milliards.
- L'ANFP est faite pour les Premières Nations et par les Premières Nations.

**FAITES PROFITER VOTRE ARGENT.
TIREZ AVANTAGE
D'UN FONDS DE PLACEMENT
DE 2 \$ MILLIARDS.**



AVEC NOUS, LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES PRENNENT LEUR AVENIR EN MAIN.

